

département de l'Aude

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté – Egalité – Fraternité

Arrondissement  
de Carcassonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**DOMAINE :**  
**AUTRES DOMAINES**  
**DE COMPETENCES**

Séance du Conseil Communautaire du 16 septembre 2020 à 18 heures 30  
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Castelnaudary  
Lauragais Audois.

**SOUS-DOMAINE :**  
**AUTRES DOMAINES**  
**DE COMPETENCES**  
**DES COMMUNES**

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la  
présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Président de la Communauté de  
Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

**OBJET :**  
Autorisation de  
travaux à EDF  
Renouvelables  
France sur les  
terrains des Zones  
d'Activités de  
FENDEILLE 2 et de  
SAINT-PAPOUL

**Présents :** Pascal ASSEMAT, Brigitte BATIGNE, Guy BONDOUY,  
Denis BOUILLEUX, Eliane BOURGEOIS MOYER, Alain BOUSQUET,  
Sandrine CAMPGUILHEM, Alain CARBON, Nathalie CARRIERE,  
Nicole CATHALA LEGUEVAQUES, Marie-Paule CAU, Sabine CHABERT,  
Véronique CORROIR, Gilbert COSTE, Pascale CRAVERO, Henri CUBERLI,  
Claire DARCHY, Javier DE LA CASA, Elisabeth ESCAFRE, Audrey GAIANI,  
Alain GALINIER, Hélène GIRAL, Préscillia GRANIER, Philippe GREFFIER,  
Bernard GRIMAUD, Evelyne GUILHEM, Jean-Pierre GUIRAUD,  
Philippe GUIRAUD, Frédéric JEANJEAN, Gérard LAMARQUE,  
Thierry MALLEVILLE, Cédric MALRIEU, Nicole MARTIN, Patrick MAUGARD,  
Benoît MERLIN, Pierre MONOD, Nathalie NACCACHE, Serge OURLIAC,  
Charles PAULY, Bernard PECH, Bruno PERLES, Henri POISSON,  
Jean-François POUZADOUX, Christophe PRADEL, Jean-Pierre QUAGLIERI,  
Jacqueline RATABOUIL, Thierry ROSSICH, Nadine ROSTOLL,  
Jérôme SENAL, Isabelle SIAU, Régine SURRE, Gilles TERRISSON,  
Guy THOMAS, Raymond VELAND, Bernard VIDAL, Jérôme WILTZIUS,  
Giovanni ZAMAI.

Le nombre de  
délégués en service  
est de 71

Convocation du  
conseil  
en date du  
10 septembre 2020

Formant la majorité des membres en exercice.

**CERTIFIE**  
**EXECUTOIRE PAR**  
**RECEPTION**  
**PREFECTURE LE :**

**Conseillers titulaires remplacés par conseillers suppléants :**  
Robert BATIGNE par Nathalie CARRIERE, Danièle FABRE par  
Henri CUBERLI, Didier MAERTEN par Pascale CRAVERO,  
Hubert NAUDINAT par Jérôme WILTZIUS, Monique VIDAL par  
Jean-Pierre GUIRAUD.

**PAR PUBLICATION**  
**LE**

**Procurations :** Pierre BARBAUD à Philippe GREFFIER, Hubert CHARRIER à  
Nadine ROSTOLL, François DEMANGEOT à Denis BOUILLEUX,  
Dominique DUBLOIS à Christophe PRADEL, Cédric LEMOINE à  
Marie-Paule CAU, Martine PUEBLA à Benoît MERLIN.

**PAR DELEGATION**  
**LE**

**Excusés :** Karole CAFFIER, Didier CALMETTES, Bruno POMART,  
Nicolas RAUZY, Marc TARDIEU, Jean-François VERONIN-MASSET.

**Absents :** Thierry LEGUEVAQUES, René MERIC.

Signature

**Secrétaire de séance :** Pascale CRAVERO.

Monsieur le Président rappelle au conseil communautaire que la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois a passé une promesse de bail avec EDF EN France pour développer des parcs photovoltaïques sur les communes de FENDEILLE et de SAINT-PAPOUL.

Ces projets ont été lauréats de la Commission de la Régularisation Energie en 2019 et 2020. Ils donneront lieu à commencement des travaux fin 2020.

Dans l'attente de la signature du bail définitif, Monsieur le Président sollicite le conseil communautaire afin d'autoriser EDF Renouvelables France et toutes sociétés agissant en son nom à entreprendre toutes les démarches administratives et réaliser tous travaux préparatoires nécessaires pour la construction des projets de centrales photovoltaïques sur les communes de FENDEILLE et de SAINT PAPOUL et à signer les autorisations précaires de travaux APT, pour le démarrage de chantier sur les communes de FENDEILLE et de SAINT-PAPOUL.

## **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE APRES EN AVOIR DELIBERE**

**AUTORISE**, dans l'attente de la signature du bail définitif, EDF Renouvelables France et toutes sociétés agissant en son nom pour la construction du projet de Centrale Photovoltaïque dénommée CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE PS1 sur la commune de FENDEILLE, à entreprendre toutes les démarches administratives et réaliser tous travaux préparatoires nécessaires sur les parcelles de terrains cadastrées ZA numéros 65, 64, 130, 57 dont la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois est propriétaire, dans le but d'implanter ladite Centrale Photovoltaïque, et notamment :

- • Réalisation du piquetage par le géomètre-expert
- • Réalisation des travaux de défrichage et de débroussaillage,
- • Réalisation du diagnostic archéologique,
- • Réalisation de sondage de sol,
- • Réalisation des travaux d'enfouissement de câbles
- • Réalisation des travaux et/ou aménagements nécessaires pour les accès à la Centrale Photovoltaïque.
- • Réalisation des travaux de terrassements.

Et toute autre démarche nécessaire à la réalisation du projet de Centrale Photovoltaïque,

**AUTORISE**, dans l'attente de la signature du bail définitif, EDF Renouvelables France et toutes sociétés agissant en son nom pour la construction du projet de Centrale Photovoltaïque dénommée CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE PS1 sur la commune de SAINT-PAPOUL à entreprendre toutes les démarches administratives et réaliser tous travaux préparatoires nécessaires sur les parcelles de terrains cadastrées WK numéros 69 et 55 dont la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois est propriétaire, dans le but d'implanter ladite Centrale Photovoltaïque, et notamment :

- • Réalisation du piquetage par le géomètre-expert
- • Réalisation des travaux de défrichage et de débroussaillage,
- • Réalisation du diagnostic archéologique,
- • Réalisation de sondage de sol,
- • Réalisation des travaux d'enfouissement de câbles
- • Réalisation des travaux et/ou aménagements nécessaires pour les accès à la Centrale Photovoltaïque.
- • Réalisation des travaux de terrassements.

Et toute autre démarche nécessaire à la réalisation du projet de Centrale Photovoltaïque,

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer les autorisations précaires de travaux APT, pour le démarrage de chantier sur les communes de FENDEILLE et de SAINT-PAPOUL.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

Envoyé en préfecture le 18/09/2020

Reçu en préfecture le 18/09/2020

Affiché le

ID : 011-200035855-20200918-20200161-DE

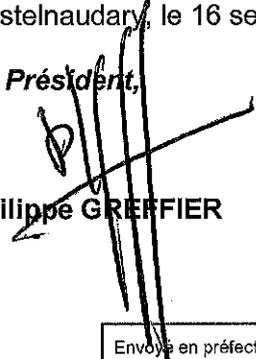
Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents, signés au registre.

La convocation du Conseil Communautaire et le compte- rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois conformément aux articles L.2221-7 et L 2121-7 du C.G.C.T.



Castelnaudary, le 16 septembre 2020

*Le Président,*

  
Philippe GREFFIER

Envoyé en préfecture le 18/09/2020

Reçu en préfecture le 18/09/2020

Affiché le

ID : 011-200035855-20200918-20200161-DE